

POINTS D'ACTUALITÉS

<p>Episode de fortes chaleurs : les précautions à prendre</p> <p>(lien)</p>	<p>Coronavirus : point de situation et outils de prévention (A la Une)</p>	<p>Surveillance de l'épidémie de Covid-19 en pages 4 à 6</p>
---	--	--

| A la Une |

Coronavirus : point de situation et outils de prévention

Depuis la levée du confinement le 11 mai 2020, les Agences Régionales de Santé (ARS) en lien avec les cellules régionales de Santé publique France et les partenaires locaux, investiguent les clusters ou foyers de contamination. L'identification puis le dépistage des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés permettent de contrôler ces clusters et de limiter la propagation de la maladie.

Au 11 août 2020, en France métropolitaine, le nombre de départements classés en niveau de vulnérabilité* modéré ou élevé pour le SARS-COV-2 est toujours en augmentation (21 départements classés en niveau de vulnérabilité modérée et 2 en vulnérabilité élevée contre 11 et 1 au 05 août).

La circulation du virus progresse et s'intensifie. Elle concerne toutes les tranches d'âge et plus particulièrement les jeunes adultes (augmentation de l'incidence particulièrement marquée chez les 25-35 ans. En Bourgogne-Franche-Comté, une vingtaine de signalements de regroupements de cas ou de situations en collectivités sont à ce jour en cours d'investigation, de traitement ou de suivi.(1)

En plein cœur de la période estivale, une part significative de ces situations est liée à des rassemblements en famille ou entre amis et aux chaînes de transmission qui en découlent.

Ce contexte incite à maintenir voire à renforcer les cas échéant les différentes mesures qui ont été prises pour endiguer la propagation du virus dans la communauté. Il est primordial de maintenir la plus grande vigilance et d'appliquer les gestes barrières et les mesures de distanciation pour prévenir la transmission du virus dans l'espace public, mais aussi à la maison et au sein de son cercle le plus proche, en redoublant de vigilance lorsqu'il compte des personnes fragiles.

(1)(<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/covid-19-en-bourgogne-franche-comte-lepidemie-reprend-de-la-vigueur-restons-prudents>)

Le seul port du masque ne suffit pas à se protéger du virus et s'ajoute aux autres mesures de prévention qui sont celles de la vie tous les jours avec le virus : se laver très régulièrement les mains, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, rester à distance les uns des autres.

Chaque personne présentant des symptômes évocateurs de COVID-19 ou ayant le moindre doute doit réaliser un test diagnostique dans les plus brefs délais et consulter le plus rapidement possible un médecin. De nombreux dispositifs de dépistage et de diagnostic sont disponibles permettant à chacun de contribuer à casser les chaînes de transmission.

*Niveau de vulnérabilité : Les équipes régionales de Santé publique France réalisent, en lien avec les ARS, une analyse de risque contextualisée quotidienne au niveau départemental depuis le 2 mai 2020. Cette analyse repose sur la synthèse des indicateurs épidémiologiques, des surveillances et des informations qualitatives rapportées (ARS, collectivités, acteurs du soin etc.). Elle permet de produire l'indicateur du niveau de vulnérabilité (limité, modéré, élevé) traduisant la circulation virale et l'impact sur la santé de la population du département. Cet indicateur est disponible chaque jour sur une carte.

Pour en savoir plus :

[Guide pour l'identification et l'investigation de situations de cas groupés de COVID-19](#)

Santé publique France propose affiches (dont certaines traduites dans plusieurs langues), Spot vidéos (Covid-19 | Eté, les gestes barrières ...) téléchargeables sur cette page : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public>

| Veille internationale |

Sources : *European Centre for Disease Control (ECDC) ; World Health Organization (WHO)*

07/08/2020 : La 73^{ème} Assemblée mondiale de la Santé a souligné un certain nombre d'actions pour promouvoir la santé dans le monde. Une attention particulière a été dédiée à la consolidation des programmes de vaccination à l'horizon 2030, la poursuite de la lutte contre le cancer du col de l'utérus ou encore l'intensification des décisions en faveur de la sécurité sanitaire des aliments. ([lien](#))

10/08/2020 : Dans un paysage scientifique remué par la pandémie de Covid-19, le Centre Européen de Prévention et Contrôle des Maladies continue de proposer des synthèses épidémiologiques et analyses de risques actualisées et référencées avec un souci de transparence et de fiabilité. ([lien](#))

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumul année A) et dans la région 2017-2020, données arrêtées au 23/07/2020**

		Bourgogne Franche-Comté																			
		21		25		39		58		70		71		89		90		2020*	2019	2018	2017
		M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM		0	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	5	18	15	20
Hépatite A		0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	4	42	58	65
Légionellose		1	5	1	8	1	4	0	1	0	6	1	9	0	2	0	4	39	111	120	129
Rougeole		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	9	28	1
TIAC ¹		0	3	0	7	0	2	0	0	0	2	0	3	0	0	0	2	19	63	47	33

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

** Les données n'ont pas pu être mises à jour suite à un problème informatique.

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule » d'après la carte vigilance éditée par Météo-France à 16h.

Depuis 2004, la France a mis en place un plan national canicule destiné à réduire les impacts sanitaires des vagues de chaleur. Ce plan s'appuie sur le système d'alerte canicule et santé (Sacs) piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France : l'objectif est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance Sacs s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Après un premier épisode de pic de chaleur survenu entre le 30 juillet et le 2 août qui a intéressé 4 départements de la région, un épisode de canicule est en cours sur le territoire métropolitain depuis le 6 août. En BFC, tous les départements ont dépassé les seuils d'alerte avec notamment des températures hautes pendant les nuits. L'alerte Météo-France a été levée ce jour pour les départements de la Nièvre et de l'Yonne et devrait l'être pour les autres départements le vendredi 14/08.

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <http://www.atmosfair-bourgogne.org> pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance canicule (SurSaUD[®]) |

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD[®]) sont :

- le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD[®]
- le nombre toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD[®]
- le nombre de décès des états civils informatisés par semaine

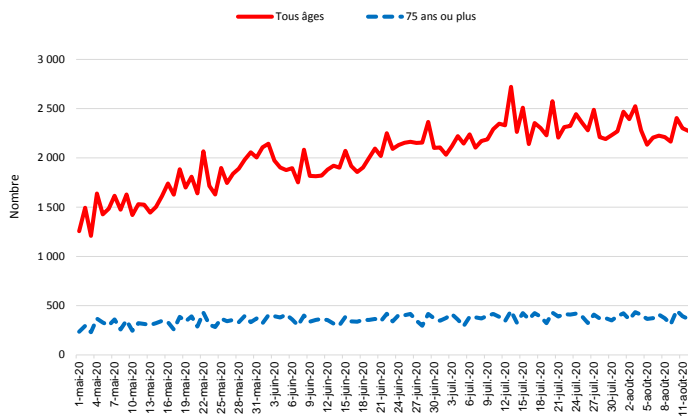
Commentaires :

Après la légère augmentation des passages aux urgences en lien avec la chaleur du 31/07 au 01/08 correspondant au premier épisode de de chaleur intense signalé par Météo France dans la région, on observe à nouveau cette semaine, une légère augmentation depuis le 7 août en lien avec l'épisode de canicule en cours (figure 3). Cette augmentation n'est pas constatée pour l'activité des associations SOS Médecins (figure 4).

Il n'y a pas d'augmentation récente de la mortalité toutes causes en Bourgogne-Franche-Comté (figure 5).

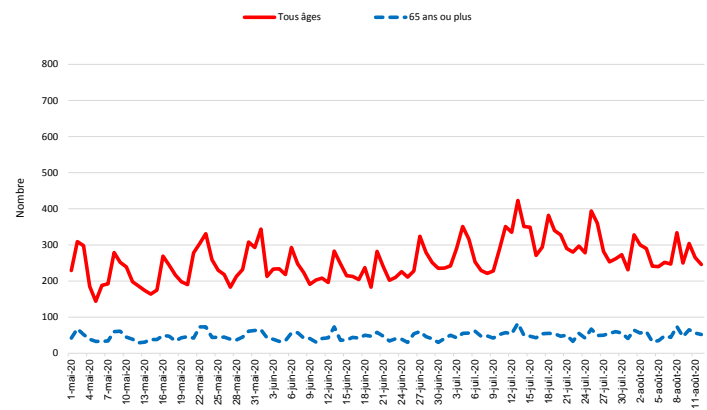
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



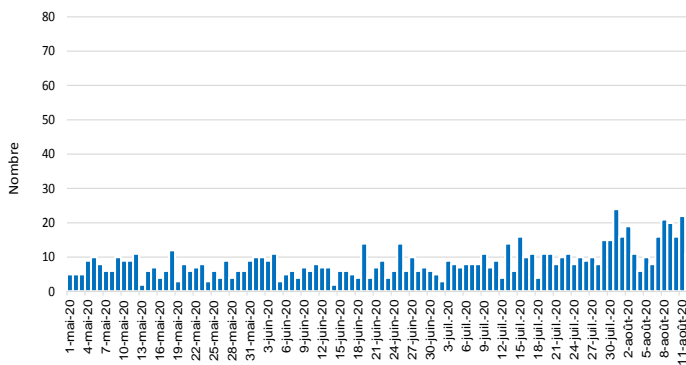
| Figure 2 |

Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)



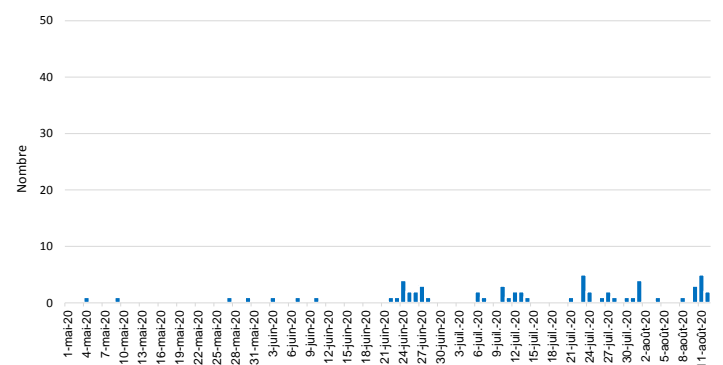
| Figure 3 |

Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : OSCOUR®)



| Figure 4 |

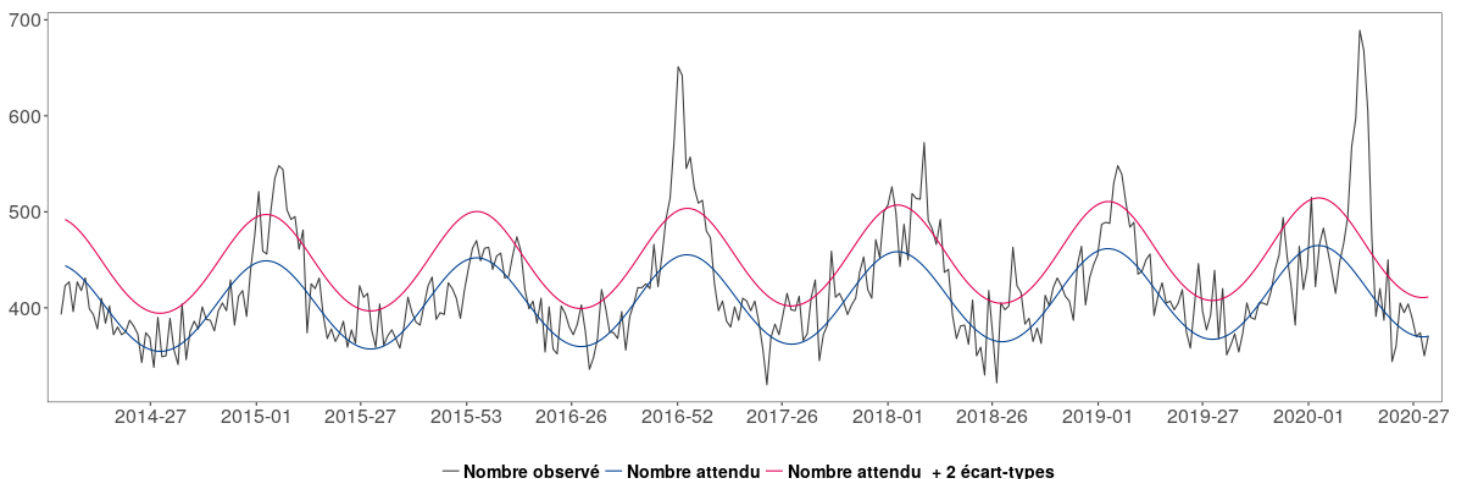
Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins)



| Figure 5 |

Nombre hebdomadaire de décès issus des états civils de Bourgogne-Franche-Comté, nombre de décès attendus d'après le modèle Euromomo (en bleu) et seuil à 2 écarts-types (en rouge) (Source : Insee)

Le nombre de décès de ces 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale



Indicateurs-clés

Nombre de nouveaux cas confirmés (à partir de Si-DEP)

- ▶ Nombre de nouveaux cas confirmés en S32 : 168 (115 en S31) ; taux de positivité de 1,1% (0,7% en S31) ; taux d'incidence de 6,1 pour 100 000 habitants (4,1 en S31)

Surveillance en ville

- ▶ SOS Médecins : 172 suspicions COVID-19 pour 10 000 actes (S32, 307 en S31)
- ▶ Réseau Sentinelles : 1 (télé-)consultations pour IRA /100 000 habitants (S32, 6 en S31)

Surveillance à l'hôpital

- ▶ Réseau Oscour® : 100 suspicions COVID-19 pour 10 000 passages (S32, 86 en S31)
- ▶ SI-VIC : 27 personnes hospitalisées, dont 4 en réanimation au 12/08/2020

Surveillance dans les EMS dont les Ehpad

- ▶ 4 243 cas confirmés et possibles parmi les résidents en EMS (dont 653 décès de résidents en EMS) et 2 561 cas confirmés et possibles parmi le personnel en EMS
- ▶ La majorité des cas et des décès ont été déclarés en Ehpad
- ▶ Nombre de signalements faible depuis la semaine 21

Surveillance des clusters

- ▶ En Bourgogne-Franche-Comté, 9 clusters sont en cours d'investigation.

Surveillance virologique

Les objectifs de la surveillance virologique basée sur les laboratoires sont de suivre l'évolution des taux de positivité des tests dans le temps par région ou par département, ainsi que le nombre de patients positifs pour le SARS-CoV-2 rapporté à la population (taux d'incidence). Les données sont consolidées dans le temps. Ces indicateurs, associés aux autres, permettent de suivre la dynamique de l'épidémie.

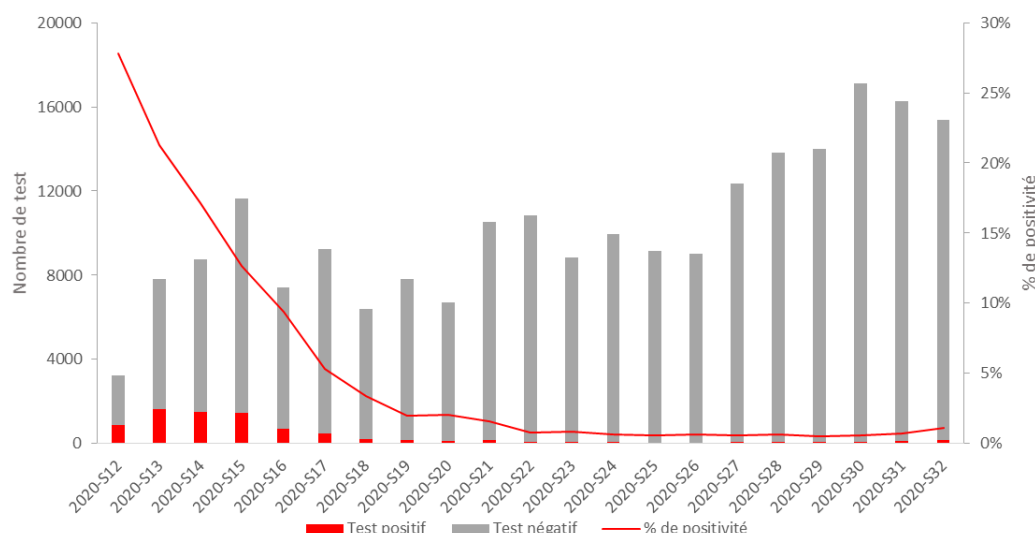
Jusqu'à la semaine 19, la surveillance virologique s'est appuyée sur les données non exhaustives transmises à Santé publique France par le réseau 3 Labo (Cerba, Eurofins-Biomnis, Inovie) et par les laboratoires hospitaliers. Depuis la semaine 20, elle s'appuie sur le système SI-DEP (système d'information de dépistage), opérationnel depuis le 13 mai 2020 et dont la montée en charge a été progressive. Ce nouveau système de surveillance vise au suivi exhaustif de l'ensemble des patients testés en France dans les laboratoires de ville et dans les laboratoires hospitaliers.

- En Bourgogne-Franche-Comté sur la semaine S32 (du 03 au 09 Août), avec 168 personnes positives, le taux d'incidence était de 6,04 pour 100 000 habitants, le taux de positivité était de 1,1 %. Ces taux sont en augmentation depuis 2 semaines, et concernent surtout les tranches d'âge des 15-35 ans.

| Figure 6 |

Nombre de tests réalisés, nombre de tests positifs pour le SARS-CoV-2 et taux de positivité dans les laboratoires, par semaine, en BFC

(Source S12-S20 : 3 Labo et laboratoires hospitaliers ; depuis S21 : SI-DEP)



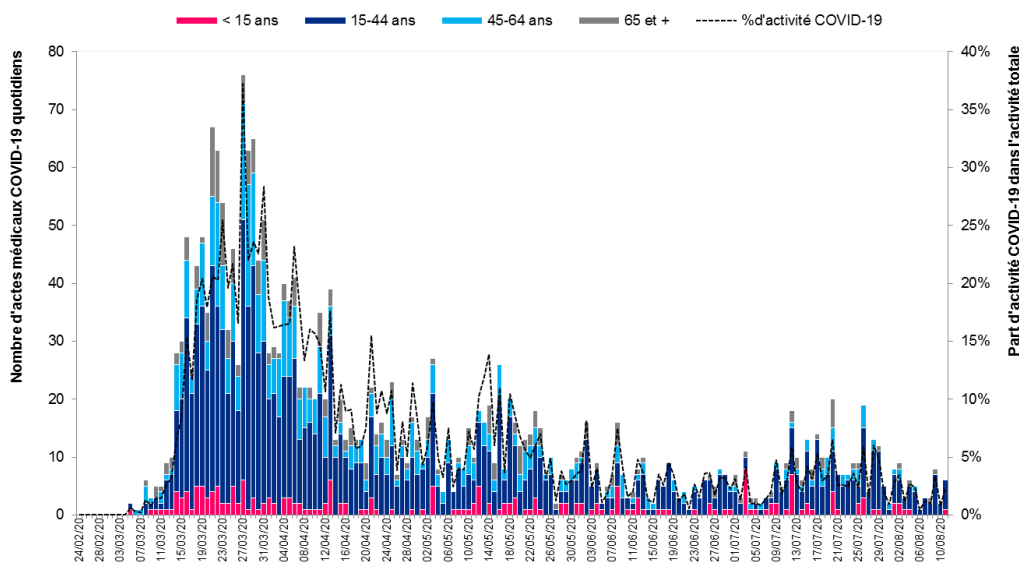
Surveillance en ville - Actes/consultations pour suspicion de COVID-19

- Diminution de l'activité des associations SOS médecins pour suspicion de Covid-19 en S32 (du 3 au 9 août) après une phase d'augmentation depuis la mi-juillet (autour de 5% d'activité) ;
- La majorité des actes médicaux COVID-19 concerne les 15-44 ans (59,2 %) et les 45-64 ans (21,2 %).

| Figure 7 |

Nombre quotidien d'actes et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge

Source : SOS Médecins, au 11/08/2020 à 10 h



Taux estimés de (télé-)consultations pour une infection respiratoire aiguë (IRA) *

Source : Réseau Sentinelles, au 11/08/2020 à 14h

- S32-2020 : 1 consultations /100 000 habitants [0 ; 5] *
- S31-2020 : 6 consultations /100 000 habitants [0 ; 16]

* Bornes inférieures et supérieures de l'intervalle de confiance à 95%

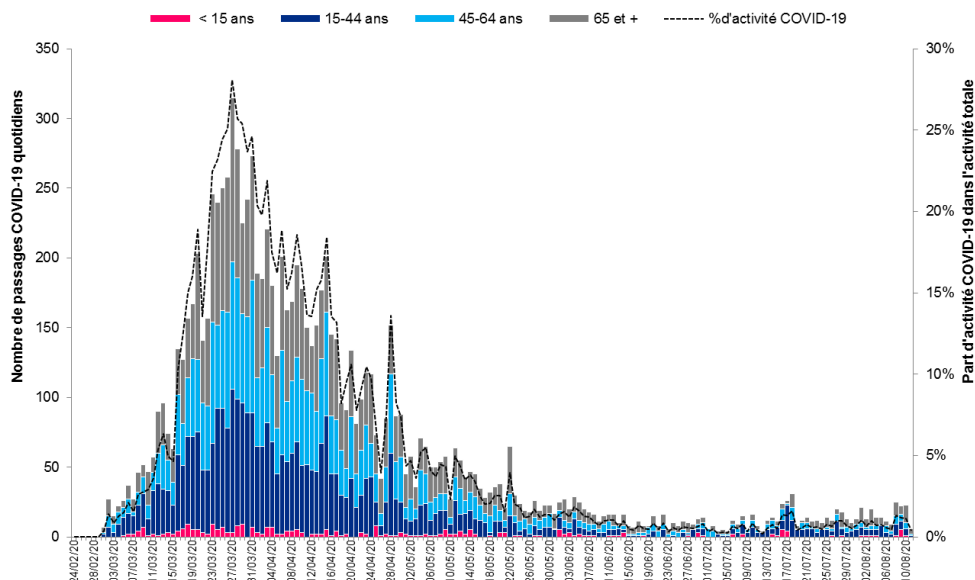
Surveillance à l'hôpital - Passages aux urgences

- L'activité des services d'urgences pour suspicion de Covid-19 est stable depuis la mi-juillet (autour de 0,8%), avec quelques augmentations ponctuelles du nombre de passages notamment au cours du week-end dernier (1,3%).
- La majorité des passages COVID-19 concerne les 65 ans et plus (35,7 %). les 15-44 ans (32,3 %).

| Figure 8 |

Nombre quotidien de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge

Source : réseau Oscour®, au 11/08/2020 à 10 h



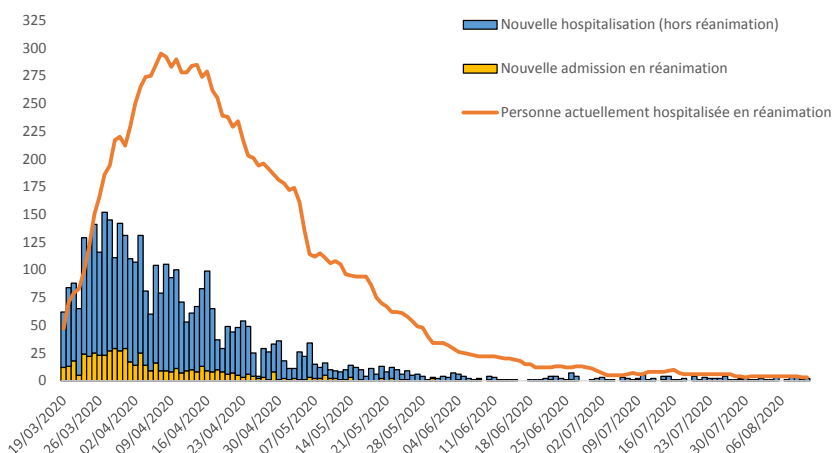
Surveillance à l'hôpital - Hospitalisations

- Depuis le 01 mars 2020, 4 238 patients ont été hospitalisés en BFC, dont 649 ayant effectué au moins un séjour en réanimation ; 1 062 sont décédés, et 4 076 sont retournés à domicile ;
- Au 12 août 2020, 27 sont encore hospitalisés dont 4 en réanimation ;
- Sur les 7 derniers jours, il y a eu 11 nouvelles hospitalisations et 1 nouvelle hospitalisation en réanimation.

| Figure 9 |

Nombre quotidien de nouvelles hospitalisations (hors réanimation et réanimations) pour COVID-19 et nombre d'admissions en réanimation pour COVID-19

Source : SI-VIC, au 12/08/2020 à 14 h



Surveillance en établissements sociaux et médico-sociaux

Entre le 01 mars 2020 et le 10 août, **387 épisodes** avec un ou plusieurs cas liés au COVID-19 ont été signalés à Santé publique France via l'application disponible sur le portail national des signalements et validés au regard des bilans de clôture.

Parmi eux, 230 épisodes sont survenus en EHPAD. La quasi-totalité des décès en EMS sont survenus en Ehpad.

Note : des épisodes, des cas peuvent s'infirmier après obtention des bilans de clôture précisant les résultats des tests

| Tableau 2 |

Nombre de signalements en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de cas COVID-19 et de décès chez les résidents et le personnel rapportés du 01/03 au 04/08 Source : Surveillance dans les ESMS, au 11/08/2020 à 12h

Département	Signalements	Cas parmi les résidents	Décès établissement parmi les résidents	Cas parmi le personnel
Côte-d'Or	45	748	116	382
Doubs	33	806	209	510
Jura	35	373	41	226
Nièvre	10	174	12	67
Haute-Saône	19	225	47	111
Saône-et-Loire	48	505	91	380
Yonne	32	559	64	247
Territoire de Belfort	8	246	70	139
Total région	230	3 636	650	2 062

Signalement à visée d'alerte des foyers de transmission (clusters)

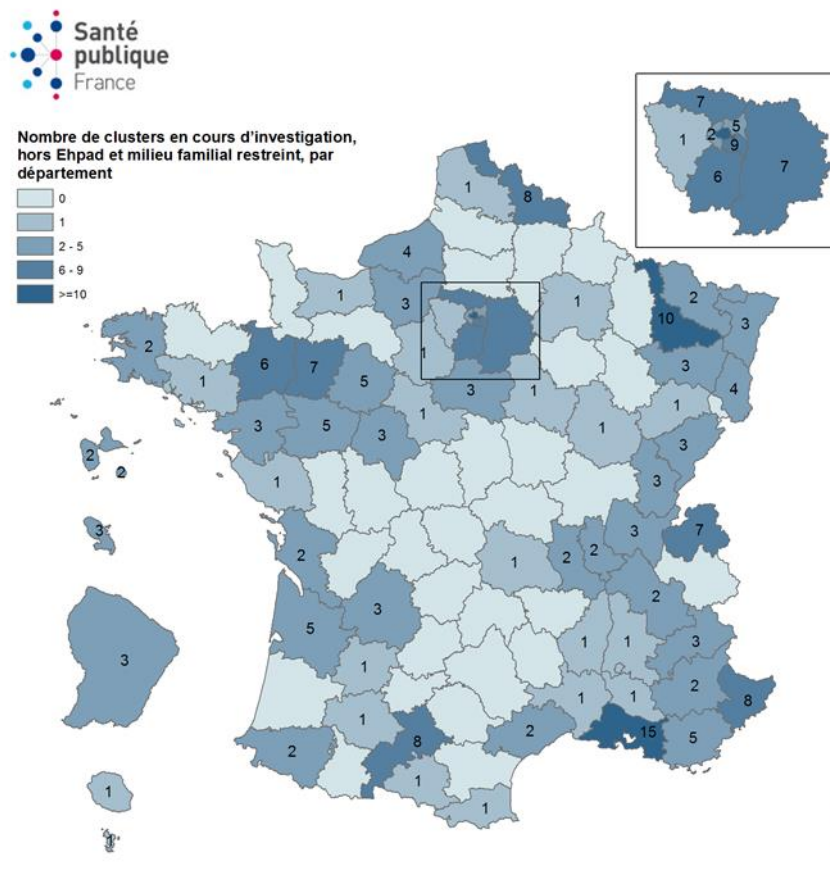
Depuis la levée du confinement, le 11 mai 2020, les ARS en lien avec les cellules régionales de Santé publique France et les partenaires locaux, investiguent les clusters (ou foyers de contamination), selon le guide en vigueur¹. Le traçage et le dépistage des personnes contacts permettent de contrôler ces foyers. Un cluster est défini par au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, appartenant à une même communauté ou ayant participé à un même rassemblement de personnes, qu'ils se connaissent ou non. Le SI MONIC (MONitorage des Clusters), développé par Santé publique France, rassemble les données collectées dans le cadre du dispositif de signalement à visée d'alerte. Le bilan épidémiologique des foyers rapportés depuis le 9 mai 2020 est présenté ici, en distinguant les foyers hors Ehpad et milieu familial restreint, et les foyers spécifiquement survenus en Ehpad.

¹ Pour en savoir plus : [Guide pour l'identification et l'investigation de situations de cas groupés de COVID-19](#)

- Au total 746 clusters (94 % en métropole) ont été signalés : 227 (30 %) en cours d'investigation (Figure 10) dont 64 (28 %) en criticité élevée (potentiel de transmission, critères de gravité), 9 % sont maîtrisés, 61 % sont clôturés et 0,3 % ont impliqué une diffusion communautaire.
- En Bourgogne-Franche-Comté, 9 clusters sont en cours d'investigation.

| Figure 10 |

Répartition des clusters (hors Ehpad et milieu familial restreint) en cours d'investigation par département, inclus entre le 9 mai et le 11 août 2020 (N=227) (Source : MONIC)



Source : MONIC - Santé publique France

| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika |

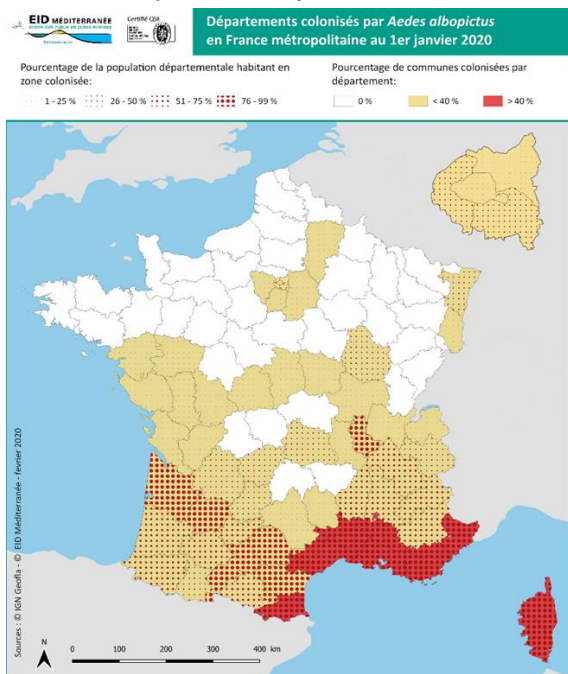
Au 1^{er} janvier 2020, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika, est implanté dans 58 départements métropolitains. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans 3 départements : la Côte-d'Or (21) et la Nièvre (58) depuis fin 2018 ; la Saône-et-Loire (71) depuis 2014. Du 1^{er} mai au 30 novembre 2020, dans ces départements, une surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et de l'infection à virus Zika est mise en place. Cette surveillance est basée sur :

- le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire (DO) de ces trois pathologies ;
- une analyse quotidienne des données des laboratoires Biomnis et Cerba pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par le système DO.

Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

| Figure 11 |

Départements colonisés par le vecteur *Aedes albopictus* en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2020



Du 1^{er} mai au 7 août 2020, dans les 58 départements métropolitains où la surveillance renforcée est activée (Figure 11), **104 cas importés de dengue** et **3 cas importés de chikungunya** ont été confirmés (Tableau 3).

A ce jour, il n'y a pas de **cas importé d'infection à virus Zika**.

Un cas autochtone de dengue a été identifié dans le département de l'Hérault le 31/07/2020.

En Bourgogne-Franche-Comté, depuis le 1^{er} mai 2020, dans les 3 départements où la surveillance renforcée est activée, **6 cas importés de dengue** ont été confirmés biologiquement. Ces cas revenaient de Guadeloupe, Guyane, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Yemen.

La dengue est actuellement épidémique dans tous les départements d'outre-mer (Dom).

| Tableau 3 |

Nombre de cas confirmés (importés et autochtones) de dengue, de chikungunya et de Zika, par région de surveillance renforcée, du 1^{er} mai au 7 août 2020

Régions (N° départements)	Cas confirmés importés			Cas confirmés autochtones		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika
Grand-Est (67-68)	3	1	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine (16-17-19-24-33-40-47-64-79-86)	8	0	0	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes (01-07-26-38-42-63-69-73-74)	15	1	0	0	0	0
Bourgogne-Franche-Comté (21-58-71)	6	0	0	0	0	0
Centre-Val de Loire (18-36)	3	0	0	0	0	0
Corse (2A-2B)	3	0	0	0	0	0
Ile-de-France (75-77-78-91-92-93-94)	17	1	0	0	0	0
Occitanie (09-11-12-30-31-32-34-46-48-65-66-81-82)	18	0	0	1	0	0
Hauts-de-France (02)	0	0	0	0	0	0
Pays-de-la-Loire (44-49-85)	12	0	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur (04-05-06-13-83-84)	19	0	0	0	0	0
Total	104	3	0	1	0	0

Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika

Le circuit de signalement des cas confirmés biologiquement par la déclaration obligatoire (DO) à effectuer par les médecins et les biologistes et ce quel que soit le département de domicile du patient est présenté en figure 12.

La recherche des diagnostics chikungunya, dengue et Zika doit se faire simultanément dans le cadre de la surveillance renforcée, même si le diagnostic est plus orienté vers une des 3 pathologies (Figure 13).

Figure 12

Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika à l'attention des médecins et biologistes



Figure 13

Prescriptions d'examen biologiques en fonction de la date de début des signes

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR Urine (zika)																	
Sérologie (IgM et IgG) (chik-dengue-zika)																	

* date de début des signes

Analyse à prescrire



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900
Fax : 03 81 65 58 65
Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoires de virologie de Dijon et de Besançon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

et de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int/fr>

Equipe de la Cellule
régionale de Santé publique
France en Bourgogne
Franche-Comté

Coordonnateur
Olivier Retel

Epidémiologistes
Sonia Chêne
François Clinard
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Assistante
Marilène Ciccardini

Internes de Santé publique
Emmanuel Delmas
Magali Koczowski

Directrice de la publication
Geneviève Chêne,
Santé publique France

Rédacteurs
L'équipe de la Cellule régionale

Diffusion
Cellule régionale Bourgogne-
Franche-Comté
2, place des Savoires
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel :
cire-bfc@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>